

Compte rendu Séminaire de coopération organisé par GENIES (GENérateur d'Initiatives Economique et Solidaires) pour le PTCE du Sicoval du 5 mars 2013

(Avec les apports de Camille et Alizée)

Le 2^{ème} séminaire de coopération organisé par GENIES, association de préfiguration du PTCE du Sicoval a été une grande réussite au regard du nombre d'acteurs et actrices impliqué(e)s, de la qualité des interventions, des échanges et des avancées et perspectives pour construire un Pole Territorial de Coopération Economique à l'image des acteurs et actrices et avec l'appui des partenaires publics.

Les partenaires publics ont salué, lors de la restitution, la qualité du travail déjà accompli et ont pu constater que la dynamique de co-construction est véritablement lancée afin de construire un PTCE véritablement coopératif et innovant.

Nombres de participants : **46**

Structures représenté(es) : **30**

Partenaires publics présents : Communauté d'agglomération du Sicoval, Région Midi Pyrénées, Mairie de Ramonville.

A noter : la Présence de la TV ESS (Linda RIBES) qui a interviewé un certain nombre d'acteurs et d'actrices et qui a filmé les travaux des groupes de travail de l'après-midi.

Un reportage sera diffusé cette semaine sur le site de la TV ESS : lien : <http://www.tv-ess.org/>



Synthèse du Séminaire

Dès l'ouverture du séminaire, la question de la gouvernance du collectif d'acteur et d'actrices (GENIES) a été évoquée :

Il faut établir :

- un mode de gouvernance et définir un ou des représentant(s) lors d'une assemblée générale.
- Trouver un nom au PTCE.
- Chiffrer le projet

Une AG de GENIES a été fixée le vendredi 15 mars à 14h à la MES afin de valider ces points.

Autre Echéance:

19 mars : comité de pilotage du SICOVAL avec les partenaires publics pour présenter l'avancement du projet.

3 phases sont définies :

- L'étude de faisabilité : elle doit être terminée au moment où la structure juridique est créée (délais de 6 mois environ). Emettre des hypothèses juridiques et financières.
- Construction des bases de la coopération : à co-construire avec l'ensemble des acteurs.
- Phase de développement.

3 groupes projets ont travaillé sur différentes thématiques, ils présentent leur état d'avancement.

Groupe projet immobilier et Coopérations économiques

Vers un fonctionnement solidaire (**voir Power point pour plus de détails**)

1- Configuration

Pour le moment :

- **9 structures** partenaires se positionnent pour être des locataires permanents des locaux du PTCE. IES, ADEPES, UREI MP, MAISON DE L'INITIATIVE, COOP'ACTION, ADHAf, Midi Pyrénées COOP DEV, UNA, COORACE
- **2 structures** se positionnent pour être permanent à temps partiel (2 jours par semaine) : BGE et ALTER HABITAT MT.
- **1 structure** se positionne pour être locataire permanent par la suite (courant 2014) Les FRANCAS.
- **7 structures** se positionnent pour usage ponctuel : ARCEC, DIRE, ETYMON, NOVETAT, CPCA, PARCOURS CONFIANCE, INITIATIVE et PEDAGOGIE.

Il a été précisé à toutes les structures présentes qui souhaiteraient nous rejoindre, **qu'il était toujours possible de s'intégrer sur cette configuration que ce soit en permanent ou en ponctuel.**

Pour cela il est impératif de remplir un formulaire « Tableau de besoins en locaux »(en PJ) pour connaître précisément les besoins. Il faut ensuite le retourner par mail à l'attention de Thomas PODLEWSKI à : genies.ptce@gmail.com

Toute les candidatures seront prises en compte et examinées suivant la Charte de fonctionnement du PTCE (qui est en co-construction) et qui déterminera, entre autres, les critères spécifiques d'entrée sur ce Pôle.

Les structures candidates peuvent bien entendu participer à ce travail de co-construction si elles font acte d'adhésion à GENIES. L'adhésion est gratuite.

On compte des espaces propres à chaque structure, ainsi que des espaces mutualisés (bureaux, salles de réunion, local technique, centre de ressource, espace de co-working, cuisine...)

En tout **1000 m²** sont disponibles. 500 m² pourront être disponible ultérieurement.

Se pose la question de l'organisation entre les permanents et les non permanents.

Dans les espaces louables :

- 2 petites salles de réunion
- Une grande salle de réunion de 100 m² modulable
- 2 bureaux
- Un espace de co-working de 12 postes (dont 6 réservés pour les coopérateurs de Coop'action)

2- Hypothèses de travail

- Faire un lieu viable avec des acteurs permanents, des acteurs ponctuels, des lieux mutualisés.
Quel modèle économique ?
- Le SICOVAL sera propriétaire des lieux, l'association GENIES sera locataire, et sous-louera aux structures.
- Pour les espaces louables : tarif à la ½ journée.
Il faut mettre une limite d'utilisation des permanents pour ouvrir ces espaces aux extérieurs afin de maintenir le modèle économique.
- Plan de financement initial :
On part de l'existant et on adapte.
Pour les travaux de gros œuvre : pris en charge par le SICOVAL, donc marché public.
Pour l'aménagement intérieur : Prise en charge par le PTCE, donc possibilité de faire intervenir des structures ESS.

Remarque :

- Il faudrait faire un point de l'existant : quel est le fonctionnement de la MES ?
- Manque de ressources supplémentaires pour aller à l'équilibre.

3- Système économique du PTCE

Différentes ressources possibles :

- La location aux structures permanentes
- Des services optionnels proposés aux entreprises
- La location ponctuelle
- Des services particuliers ; conciergerie orientée ESS (pour les salariés et ouvert aux particuliers).
- La coopération entre structures

Remarque :

Pour ce qui est de la coopération, il serait intéressant de voir ce qui se fait déjà, qui coopère, comment ... Faire un inventaire de l'existant.

Charte

Valeurs / critères d'acceptation des structures permanentes / propositions concrètes (renforcer et faciliter la coopération).

1 - Questions qui restent en suspend

- quels critères sont fixés pour les entreprises dites responsables ?
- comment créer une dynamique interne ?
- quel est le rôle de chacun ?
- quelle gouvernance ?

L'objectif de l'atelier de l'après-midi est d'aller plus dans le concret.

2- Echéancier

La question sur la tenue de l'échéancier est posée : les objectifs visés sont-ils compatibles avec les échéances?

Les avis sont partagés : il ressort tout de même qu'il est important de fixer des deadlines pour avancer.

Intervention :

« Partir du travail de coopération de la Maison de l'Economie Solidaire et voir comment cela peut servir ».

3-Conclusion et phasage

Le travail réalisé doit se poursuivre et s'amplifier.

Après une réflexion collective, il est apparu pertinent de ramener le travail en 2 groupes afin de rendre la charte et les valeurs voulu(e)s sur ce PTCE en lien avec les projets coopératifs à construire. Pour une raison pratique également, il sera plus aisé de se réunir régulièrement par groupe pour avancer la co-construction.

Un atelier de travail de 2h est programmé pour l'après- midi à travers 2 groupes :

1^{er} groupe : Charte et projets de coopération

2^{ème} groupe : Immobilier et coopération économique

La restitution du travail réalisé pendant le séminaire sera réalisé lors de l'AG de GENIES du 15 mars. Lors de cette restitution et après échange des 2 groupes, sera validée pour le comité de pilotage du 19 mars :

- Le modèle économique
- La pré-charte
- La programmation d'autres rencontres de travail pour poursuivre le travail engagé.

Important : Cette validation n'indiquera pas que le travail est abouti, il s'agira de valider la première étape qui sera présentée aux partenaires publics pour ensuite approfondir le contenu.

Présentation et débat autour de la démarche PTCE par Aude BOISADAN (Labo ESS à Paris)

Power point complet présenté et réponse aux questions des structures.

Cette excellente présentation a permis à l'ensemble des structures de mieux cerner la démarche d'un PTCE et d'en délimiter ces contours. Cette intervention va permettre de mieux s'approprier collectivement cette démarche pour la mettre concrètement en application.

Restitution aux élu(e)s

Une présentation rapide et synthétique a été présentée aux partenaires publics :

D'une façon unanime, les partenaires publics présents ont salué ce travail :

- Les élus de la Région Midi Pyrénées : Marie-Christine PONS et Sylvie Bories saluent l'avancée des travaux menés par les acteurs.
- Le Président du Sicoval , François Régis Valette et le Vice Président, Henri Arevalo manifeste son soutien au projet.
- Aude BOISADAN du Labo ESS à Paris a aussi exprimé sa satisfaction et pense que le processus engagé va dans le sens voulu pour construire un PTCE coopératif et innovant. Elle approuve la volonté des acteurs et actrices de favoriser la Recherche et Développement à travers la Recherche Action engagé sur la Notion de coopération entre acteurs et actrices de l'ESS et entre acteurs et actrices de l'économie dite classique. Elle précise que cet axe est un des piliers fondamentaux pour la pérennité d'un PTCE.

Elle a rajouté que des demandes sont actuellement en cours, auprès du ministère de l'ESS, afin d'obtenir des budgets permettant d'aider à l'ingénierie et à la pérennisation des PTCE sur toute la France.

Présentation de la démarche du MIDACT (Caroline RAGAZZI)

Afin de bénéficier pour ce PTCE d'un renforcement d'appui sectoriel pour la prise en compte des conditions de travail dans le projet structurant et partenarial. Positionnement des acteurs sur cette démarche.

Le MIDACT a manifesté l'intérêt de s'associer à la démarche en cours sur le PTCE et se positionne clairement pour aider sa mise en place : 2 choix sont proposés aux acteurs :

- Un suivi ponctuel (participation aux séminaires et autres interventions à définir) pour inclure dans la réflexion et en pratique la prise en compte des conditions de travail.
- Un suivi plus poussé comprenant un diagnostic, une étude et une mise en pratique (sous réserve de l'accord des structures d'engager ce travail). Ce suivi sera possible si les partenaires publics financent (en partie) ces travaux.

Cette question devra être validée prochainement par les acteurs et actrices de GENIES.

Démarrage des 2 Ateliers de travail

1^{er} groupe : **Charte et projets de coopération**



2^{ème} groupe : **Immobilier et coopération économique**



La restitution du travail de ces 2 groupes sera présentée lors de l'Assemblée Générale de GENIES du 15 mars.

Important : Nous tenons à Remercier vivement le SICOVAL de nous avoir permis d'organiser ce séminaire dans une salle aussi fonctionnelle et l'ensemble des acteurs et actrices ont savouré avec un grand plaisir le Buffet qu'ils nous ont offert. (Pour preuve il ne restait plus aucun mets).